



Lumière sur les Pratiques d'Élevage et d'Abattage

Communiqué de presse – 18 juin 2019

Elan de solidarité pour sauver Kirsten, destiné à achever sa « vie » comme « veau de lait »

L-PEA a lancé, du 9 au 23 mai dernier, un appel : « 15 jours pour sauver Kirsten, veau laitier ». En un seul week-end, les parrainages nécessaires à son sauvetage ont été collectés !

Cet élan de solidarité national (Kirsten se trouvait en Bretagne, les parrains en France entière) soudain, fort et spontané, nous a beaucoup ému. Il est le symbole d'une évolution des mentalités, d'un élargissement de notre sphère de compassion à d'autres espèces, de la prise en compte de la valeur de toute vie animale, quelle que soit l'espèce.

Pour ce sauvetage, la symbolique dépasse la solidarité humaine avec un animal non humain car son nom n'a pas été choisi par hasard. Kirsten était le nom d'auteur d'une militante de la cause animale, Sabrina Chaix, qui nous quitta prématurément, au mois de juin 2016. Elle était venue plusieurs fois manifester contre la Ferme-usine des 1000 Veaux, à Guéret. Ses parents nous ont fait part de leur souhait, il y a plusieurs mois, de donner ce nom à un veau sauvé de l'exploitation et d'une mort prématurée, afin de faire vivre la mémoire et le combat pour la cause animale de leur fille. Deux êtres, deux espèces, que certains voudraient antagonistes, se trouvent ainsi être liés.

Quel était le destin de Kirsten ?

Dans l'industrie laitière, les veaux n'ont que peu, voire aucune, valeur commerciale. Dans le cas des veaux jersiais (race de Kirsten), leur destin le plus probable (le plus rentable) est de finir comme « veau de lait », ils sont alors abattus à l'âge de 5/6 mois.

Avant cela, les veaux peuvent être retirés (100% des femelles) à leur mère de 3h à 24h après leur naissance (le temps d'absorber le colostrum), ils sont ensuite en case individuelle jusqu'à l'âge de 8 semaines, âge auquel la législation impose des cases

collectives. La séparation du veau de sa mère est un événement traumatisant, la mère pouvant l'appeler durant des jours.

Le goût des produits laitiers, lorsque l'on connaît l'envers du décor, devient amer. Que dire de celui de la chair d'un animal n'ayant pas eu le temps de vivre ? Dans l'industrie laitière, des éleveurs choisissent d'euthanasier les veaux mâles ou de les laisser mourir de faim pour ne pas payer le vétérinaire.

Kirsten est arrivé au sanctuaire de l'association (*Little Phoenix Sanctuary*), sur la Creuse, dimanche 16 juin dernier, à l'âge de 3 mois, tout juste après sevrage. Il est très amaigri et souffre de ce sevrage précoce. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il reprenne du poids et des forces.

L-PEA soutient l'idée qu'il n'est plus éthiquement ni moralement soutenable de mettre un terme à la vie d'êtres sentients lorsque cela n'est pas nécessaire, voire nuisible, à notre alimentation et représente, de surcroît, une atteinte catastrophique à l'environnement.

Contact : Aurore LENOIR, présidente de L-PEA
07 88 35 06 10
Au.lenoir@gmail.com